

Un Conseil Municipal des Enfants à Livinhac-le-Haut



Le Conseil municipal et la Mairie



Le fonctionnement de la Mairie

Dans chaque commune, il y a une mairie.



Tous les 6 ans, les habitants élisent un conseil municipal.



Il y a aussi des employés qui travaillent pour la commune :
les secrétaires, les agents d'entretien, le personnel des écoles, la bibliothécaire

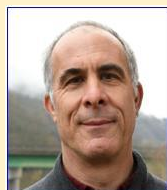
Le fonctionnement du conseil municipal

Le Maire



Il est le personnage central.
Il anime le Conseil municipal.
Il prépare les réunions.
Il fait appliquer les décisions.
Il représente sa commune.

Les adjoints



Le Maire est aidé par des adjoints.
Chaque adjoint est responsable d'un domaine.
Le Maire et ses adjoints se réunissent chaque semaine pour faire le point.
A Livinhac, il y a 5 adjoints.

Le Conseil municipal



Les 15 élus se réunissent au moins 1 fois par trimestre.
Le Maire et les adjoints présentent les projets.
Le conseil vote chaque projet.

Le rôle du Conseil municipal

Le stade,
la salle
omnisports,
le city stade et
les aires de
jeux

La cantine
et le centre
de loisirs

La place
de la
mairie

La
médiathèque

Le
multiservice

La piscine
au bord
du Lot

Les
routes



D'où vient l'argent pour faire tout ça?

Le Conseil municipal établit chaque année **un budget** :

- il prévoit **les recettes** : les impôts, les aides de l'Etat, les emprunts
- il calcule **les dépenses** et fait des choix.



Le Conseil Municipal des Enfants



Un CME, c'est quoi ?

Un Conseil municipal comme les adultes !

Des réunions pour réfléchir ensemble à des projets 4 fois par an

Le conseil municipal pour voter les projets 2 à 3 fois par an

Des visites, des sorties et la participation aux manifestations de la commune

~~Un endroit pour régler les problèmes de l'école~~

Avec l'aide des adultes de la commission Enfance, bien sûr !

Y participer, c'est quoi ?

c'est faire des propositions



c'est agir !



c'est porter la parole de ses camarades



Le CME, c'est pour qui ?

CE2-CM1-
CM2



HABITANT
LIVINHAC



TU PEUX
ETRE
CANDIDAT

CE2-CM1-
CM2



TU PEUX
VOTER

A l'école de Livinhac
A la maison
Dans une autre école

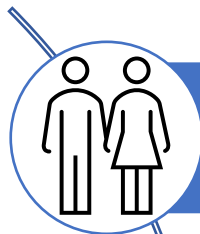


Combien d'enfants au CME ?



- * 9 élus au maximum
- * 5 au minimum
- * Si possible, équilibre filles / garçons
et CE2-CM1-CM2
- * Elus pour 2 années scolaires

Pour être candidat...



J'en parle à mes parents qui remplissent l'autorisation



Je cherche des idées et je complète ma fiche de candidature



Je rapporte les papiers avant le 8 octobre à ma maîtresse ou en mairie



Je prépare une affiche pour présenter mes idées

Être candidat, c'est s'engager pour 2 ans si on est élu !



L'élection

- le vendredi 22 octobre après-midi
- à l'école
- un vote à bulletin secret
- avec sa carte d'électeur

Conseil municipal des enfants
Scrutin du

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CME
CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

CARTE ELECTORALE

I.P.N.S.

ELECTION AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
DE LIVINHAC-LE HAUT

NOM: _____
PRENOM: _____
CLASSE DE: _____

LIEU DE VOTE: _____
N° D'ORDRE SUR LA LISTE: _____

SIGNATURE: _____
SIGNATURE DU MAIRE: _____

Je choisis les
candidats en
fonction **des idées**
qui me plaisent

1

Je prends tous
les bulletins
des candidats

2

Dans l'isoloir,
je mets au
maximum 9
bulletins dans
l'enveloppe

3

Je présente ma
carte
d'électeur

4

Je dépose mon
enveloppe dans
l'urne

5

Je signe le
registre

Une fois que tout le monde a voté, on effectue le dépouillement.
Et on annonce les élus !



Le calendrier

Lundi 27 septembre Visite de la mairie avec Monsieur le Maire

Vendredi 8 octobre Date limite des candidatures

Semaine du 11 au 15 octobre Campagne électorale avec les affiches

Vendredi 22 octobre Election

Semaine du 8 au 12 novembre Installation du CME

C'est parti !

